# **DÉCISIONS APD du 10 septembre 2024**



**DÉCISIONS** de la 1<sup>re</sup> Assemblée des personnes déléguées de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal tenue le mardi 10 septembre 2024 à 17 h 45

## **NOMINATION DES PRÉSIDENCES DE DÉBATS**

- **01.01** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes pour assumer la présidence des débats pour 2024-2025:
  - Véronique Patry (membre de l'Alliance)
  - Amélie Cayouette (membre de l'Alliance)
  - Jennifer Gagnon (SERL)
  - Pierre St-Germain (retraité)
  - Annie Ferrand (FAE)
  - Marie Larochelle (personne-ressource externe)
  - Julie Dionne (personne-ressource externe)

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01.02 1)** Que l'ordre du jour soit amendé en inversant les points « Préoccupations des milieux et rentrée scolaire » et « Rapport du Comité d'élection ».
- **01.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté:
  - 1. Nomination des présidences d'assemblées 2024-2025
  - 2. Adoption de l'ordre du jour
  - 3. Adoption d'un procès-verbal
  - 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
  - 5. Classes CPF (point ajouté par un membre)
  - 6. Préoccupations des milieux et rentrée scolaire
  - 7. Dossier SASAF
  - 8. Présentation des comités statutaires, syndicaux et des délégations
  - 9. Mécanisme de composition de la classe
  - 10. Rapport du Comité d'élection





# **ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

O1.04 Que le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> Assemblée des personnes déléguées tenue le 4 juin 2024 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 septembre 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

#### **CLASSES CPF**

- **01.05** Qu'il y ait une autre version de la lettre abrégée pour présenter aux Conseils d'établissements.
- **01.06** Que le CA encourage activement les personnes déléguées à sensibiliser leurs collègues aux enjeux des fermetures du CPF, à faire signer la lettre ouverte et à la présenter pour approbation en CÉ.

# RECONSIDÉRATION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01.07** Demande de reconsidération de l'ordre du jour afin de retirer le point « Présentation des comités statutaires, syndicaux et des délégations ».
- **01.08** Demande de reconsidération de l'ordre du jour afin d'inverser les points « Mécanisme de composition de la classe / suivi » et « Rapport du Comité d'élection ».

# **SUSPENSION DES RÈGLES**

**01.09** Demande de suspension des règles pour poursuivre l'assemblée au-delà des 210 minutes prévues, afin de traiter le point 9. « Mécanisme de composition de la classe / Suivi ».